



POUR DE BONNES RAISONS

# ARDEX P 52/2

Primaire prêt à l'emploi  
pour supports absorbants

Très pauvre en émanations

Sans solvants

Pour les sols, murs et plafonds

Primaire d'adhérence et bouche-pores à action hydrofuge

Empêche la remontées des bulles d'air du support  
dans les ragréages

Prêt à l'emploi

En association avec les ragréages et les mortiers-colles  
de la gamme ARDEX, à faible émission de COV et inodores



Fabricant avec certification  
de management de la qualité  
selon EN ISO 9001

ARDEX FRANCE SAS  
5 avenue Pierre Salvi  
95500 GONESSE  
Téléphone +33 (0) 1 30 11 21 65  
Fax +33 (0) 1 30 11 53 45  
info@ardex-france.fr  
www.ardex-france.fr

# ARDEX P 52/2

## Primaire prêt à l'emploi pour supports absorbants

### Domaine d'application

A l'intérieur. Sols, murs et plafonds.

Couche de fond, primaire d'adhérence et bouche-pores à action hydrofuge.

- Pour fixer les restes de poussières et les surfaces poudreuses des supports, par exemple sur les anhydrites absorbantes, polies, les chapes en sulfate de calcium et les chapes coulées en sulfate de calcium.
- En tant que couche de fond sur les chapes en ciment et sols en béton.
- En tant que primaire d'accrochage sur sols en béton lisse, notamment les chapes en ciment denses, les chapes en sulfate de calcium améliorées, le terrazzo, le marbre reconstitué, les revêtements de carreaux et dalles.
- Primaire d'accrochage sur anciens supports recouverts de reste d'enduits de ragréage et de colles.
- Pont d'accrochage sur béton lisse pour enduits de ragréages muraux à base de plâtre.

En tant que bouche-pores sur supports absorbants, ARDEX P52/2 empêche :

- La remontée des bulles d'air du support lors de la pose de ragréages ultérieurs.
- La pénétration de l'eau de gâchage dans le support lors du coulage de ragréages ultérieurs.

### Description

Dispersion à base de résines synthétiques, sans solvants, très pauvre en émissions, de couleur verte, aui, après séchage, empêche la pénétration de l'eau.

Composition : dispersion au copolymère de polystyrène, dispersion polyacrylate, pigment, eau, additifs et conservateur : isothiazolinone.

### Support

Il doit être sec, ferme et exempt de poussières et agents séparateurs.

### Utilisation

Utiliser ARDEX P52/2 dans un récipient propre.

Le primaire est à appliquer régulièrement au moyen d'un balai, brosse ou rouleau. Le laisser sécher pour obtenir un film clair et fin avant d'entreprendre les travaux successifs.

La température minimale du sol doit être  $> +10^{\circ}\text{C}$ .

**Consommation :** Env. 300 g / m<sup>2</sup>

Le tableau ci-après reprend non seulement l'utilisation des primaires, mais aussi le traitement préalable des supports avant le ragréage, l'égalisation et le nivellement avec les produits de la gamme ARDEX.

Support	Primaire
Supports lisses et denses, tels que les supports en béton préfabriqués, notamment les chapes en ciment compactes, chapes en sulfate de calcium, terrazzo, marbre reconstitué, revêtements de dalles et carreaux, anciens supports recouverts de restes d'enduits de ragréage et de colles, lors de l'utilisation d'enduits de ragréage et de mortiers à lit mince	ARDEX P 4 ARDEX P 82
Planchers et plafonds en béton brut	ARDEX P 52/2 ARDEX P 4
Chapes en ciment poreuses, très absorbantes entre les enduits de ragréage et d'égalisation	ARDEX P 52/2
Chapes en sulfate de calcium et chapes coulées en sulfate de calcium, absorbantes et poncées	ARDEX P 52/2
Murs et plafonds lisses en béton pour enduits de ragréage à base de plâtre	ARDEX P 52/2
Panneaux de particules de bois lors de l'utilisation d'enduits de ragréage et d'égalisation pour la pose de carreaux avec les colles MICROTEC ARDEX N 23 / ARDEX S28	ARDEX P 82
Asphalte coulé, mal sablé, vieux sols en asphalte coulé, revêtements en plaques d'asphalte, sols magnésiens, revêtements synthétiques, laques, peintures, métaux, bois laqués, sous mortiers en lit mince et enduits d'égalisation	ARDEX P 82

## Important

Ne pas utiliser ARDEX P52/2 à l'extérieur et en endroits constamment mouillés.

Le temps de séchage, env. 90 minutes à 3 heures, dépend de l'absorption du support et des conditions sur chantier. Les températures élevées et la teneur faible en humidité de l'air réduisent le temps de séchage tandis que les températures basses et une humidité de l'air élevée prolongent ce temps.

Lors de l'application sur des anciens supports, veiller à ce que les enduits de ragréage et les restes de colle soient hydrofuges, suffisamment portants pour les charges futures et adhèrent bien au support. Laisser sécher la pellicule de primaire toute une nuit. Enlever complètement les restes de colles d'enduits de ragréage solubles à l'eau (par ex. à base de sulfite/lessive sulfite).

En ce qui concerne les restes de colles à base de polyuréthane, résines époxy et bitume, appliquer ARDEX P 82 en tant que pont d'accrochage.

**Conditionnement :** seau de 5 kg net

**Stockage** 12 mois à l'abri du gel et dans l'emballage d'origine fermé

Les seaux entamés sont à refermer hermétiquement et à utiliser au plus vite.

## Remarques

**GISCODE :** D 1 - sans solvants

**Marquage selon GHS/ CLP :** aucun

**Marquage selon GGVSEB/ ADR :** aucun

A conserver hors de portée des enfants. Bien aérer lors des travaux et pendant le séchage. Eviter de manger, boire et fumer lors de l'application du produit. En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincer soigneusement à l'eau. Ne pas rejeter à l'égout ou dans les canalisations / dans le milieu naturel. Nettoyer les outils à l'eau aussitôt après utilisation.

Ce produit contient de l'isothiazolinone.

Informations pour les personnes allergiques au +33 (0) 1 30 11 21 65.

## Elimination

Ne pas rejeter à l'égout ou dans les canalisations/dans le milieu naturel.

Vider sans laisser de résidus, les sacs en papier sont recyclables (Interseroh). Les seaux avec reste de pâte ainsi que les restes de produits pâteux font partie des déchets spéciaux. Les seaux et les restes durcis sont à éliminer en tant que déchets industriels.

---

Nous garantissons la qualité irréprochable de nos produits. Nos recommandations d'utilisation se fondent sur des essais et des expériences pratiques; cependant, elles ne peuvent constituer que des remarques générales sans garantie sur les propriétés, étant donné que nous n'avons pas d'influence sur les conditions de chantier et l'exécution des travaux. Les règles spécifiques au pays, dépendant des standards régionaux, prescriptions techniques et directives pratiques ou industrielles peuvent amener à effectuer des travaux selon des recommandations bien définies.